

DIEPAT/19-818-1140 du 10/06/2019

EVALUATION ET VŒUX D'AFFECTATION DES CONTRACTUELS ADMINISTRATIFS, MEDICO-SOCIAUX ET DE LABORATOIRE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2019

Référence : article 6 quater de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

Destinataires : Messieurs les IA-DASEN, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré, IEN du 1er degré, directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du rectorat

Dossier suivi par : Gestionnaires : Mme DUPONT (pour le rectorat et pour les contractuels chargés des fonctions médico-sociales des départements 04, 05, 13, 84) - Tel : 04 42 91 72 32 - guylaine.dupont@ac-aix-marseille.fr - Mme HEYDEL (pour le département 04 et 05) - marie-aude.heydel@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 51 - Mme CAMAU (pour le département 84) - laurence.camau@ac-aix-marseille.fr - Tel : 04 42 91 72 57 - Mme BERNABEU (pour le département 13) - Tel : 04 42 91 72 46 - angelique.bernabeu@ac-aix-marseille.fr - Mme SOUNA (pour les recherche-formation de laboratoire) - Tel : 04 42 91 71 43 - djamila.souna@ac-aix-marseille.fr - Mme DUBOIS (pour les recherche-formation hors BAP A et B) - Tel : 04 42 91 71 42 - sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr

La présente note concerne les agents contractuels (CDD et CDI) employés sur le fondement de l'article 6 quater de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 pendant l'année scolaire 2018-2019.

1) Vœux d'affectation des agents en CDD et CDI pour la rentrée scolaire 2019 : annexe n° 1.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire renseigner sur le document ci-joint les vœux d'affectation des agents contractuels administratifs, médico-sociaux et de laboratoire.

2) Evaluation des agents en CDD : annexe n° 3.

Vous apporterez le plus grand soin à la formulation de l'avis porté sur la manière de servir des agents concernés.

Ces éléments sont importants et conditionnent le maintien des agents dans notre vivier.

Pour les agents en CDI, l'évaluation annuelle est désormais effectuée par la voie de l'entretien professionnel, telle que décrite dans la circulaire rectorale DIEPAT publiée au bulletin académique du 28 mai 2018. L'annexe n° 3 ne concerne donc pas les agents en CDI.

3) Les deux fiches annexes n° 1 et n° 3 doivent être adressées à la DIEPAT du rectorat.

pour **le lundi 28 juin 2019**

-Bureau 3.01 pour les contractuels administratifs et médico-sociaux

-Bureau 3.02 pour les contractuels de Recherche-Formation

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**ZONES GEORAPHIQUES POUR L'AFFECTATION DES CONTRACTUELS 10 MOIS ET CDI
en 2019-2020**

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
<p>Zone n° 1 AVIGNON Bédarrides Cavaillon Chateaufrenard Le Pontet Montfavet Morières-les-Avignon Sorgues Vedène</p>	<p>Zone n° 4 SAULT Carpentras Monteux Pernes-Les-Fontaines</p>	<p>Zone n° 7 BOLLENE Valréas Vaison-La-Romaine</p>	<p>Zone n° 10 SALON-DE-PCE Cadenet Istres La Fare-les-Oliviers Lambesc Mallermort Miramas Orgon Pelissanne St-Chamas St-Martin-de-Crau Velaux</p>
<p>Zone n° 2 CAVAILLON Apt Cabrières Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Mallermort Orgon</p>	<p>Zone n° 5 ORANGE Bédarrides Bollène Ste Cécile Les Vignes Vaison-la-Romaine</p>	<p>Zone n° 8 TARASCON Arles Chateaufrenard St-Rémy-de-Provence</p>	<p>Zone n° 11 MARTIGUES Chateaufrenard-les-Martigues Fos-sur-Mer Gignac Istres Les Pennes-Mirabeau Marignane Port-de-Bouc Port-St-Louis-du-Rhône Sausset St-Victoret Vitrolles</p>
<p>Zone n° 3 CARPENTRAS Isle-sur-la-Sorgue Le Thor Mazan Monteux Orange Pernes-les-Fontaines</p>	<p>Zone n° 6 SORGUES Bédarrides Le Pontet Orange Vedène</p>	<p>Zone n° 9 ARLES St-Martin-de-Crau St-Rémy-de-Provence Tarascon</p>	<p>Zone n° 12 MARIGNANE Berre Bouc-Bel-Air Cabriès Chateaufrenard-les-Martigues Gignac Les Pennes-Mirabeau Marseille (15e) Marseille (16e) Rognac Sausset Septèmes les Vallons St-Victoret Velaux Vitrolles</p>

VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE		VAUCLUSE ET BOUCHES-DU-RHÔNE	
Zone n° 13 AIX Nord Cadenet La Tour d'Aigues Lambesc Le Puy Sainte Réparate Pertuis Peyrolles Rognes	Zone n° 15 GARDANNE Aix-en-Provence Bouc-Bel-Air Fuveau Gréasque Les Pennes Mirabeau Marseille (15e) Rousset Septèmes les Vallons Simiane Trets	Zone n° 17 CASSIS Aubagne La Ciotat Marseille (8e) Marseille (9e)	Zone n° 19 MARSEILLE Centre Allauch + Plan de Cuques Marseille (1e) Marseille (3e) Marseille (4e) Marseille (5e) Marseille (6e) Marseille (7e) Marseille (8e) Marseille (12e) Marseille (13e)
Zone n° 14 AIX Sud Bouc-Bel-Air Cabriès Gardanne Les Pennes-Mirabeau Luynes Marseille (15e) Septèmes les Vallons Simiane	Zone n° 16 AUBAGNE Auriol Cassis Gemenos La Ciotat Marseille (10e) Marseille (11e) Marseille (12e) Marseille (9e) Roquevaire	Zone n° 18 MARSEILLE Nord Marseille (2e) Marseille (14e) Marseille (15e) Marseille (16e) Les Pennes-Mirabeau Septèmes les Vallons	

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE		ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	
Zone n° 20 FORCALQUIER Banon Oraison	Zone n° 22 SISTERON Castel-Bevons Château-Arnoux La Motte du Caire Laragne-Monteglin (05)	Zone n° 24 DIGNE Seyne-les-Alpes	Zone n° 26 ST-ANDRE-LES-ALPES Annot
Zone n° 21 MANOSQUE Forcalquier Oraison Riez	Zone n° 23 BARCELONNETTE	Zone n° 25 CASTELLANE St-André-les-Alpes	

HAUTES ALPES		HAUTES ALPES	
Zone n° 27 BRIANCON L'Argentière-la-Bessée	Zone n° 28 EMBRUN Gap Guillestre La Bâtie Neuve Tallard	Zone n° 29 GAP Embrun La Bâtie Neuve Serres St-Bonnet-en-Champsaur Tallard Veynes	Zone n° 30 VEYNES Gap La Bâtie Neuve Laragne-Monteglin Serres Tallard

DIEPAT 3.01 et 3.02

2/2

**FICHE D'ÉVALUATION DES AGENTS NON TITULAIRES
EXERCANT DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES, MEDICO-SOCIALES OU DE
LABORATOIRE EN 2018-2019**

<input type="checkbox"/> M . <input type="checkbox"/> Mme		NOM :		PRENOM :	
ETABLISSEMENT D'EXERCICE :			SERVICE :		
CONTRAT DU		AU			
CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE					
Éléments d'évaluation :					
	Excellent	Bien	A améliorer		
Facilité d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Qualité du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Rapidité d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autonomie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Positionnement hiérarchique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Sens des responsabilités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Ponctualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Esprit d'initiative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Esprit d'équipe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Facilité d'adaptation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Utilisation des logiciels spécifiques :					
<u>Intendance EPLE</u>		<u>Secrétariat EPLE</u>		<u>Services académiques</u>	
GFC/GFE	<input type="checkbox"/>	SIECLE	<input type="checkbox"/>	EPP	<input type="checkbox"/>
PRESTO	<input type="checkbox"/>	BASES ELEVES	<input type="checkbox"/>	AGORA	<input type="checkbox"/>
GTI	<input type="checkbox"/>	STS	<input type="checkbox"/>	AGAPE	<input type="checkbox"/>
CCS	<input type="checkbox"/>	PRONOTE	<input type="checkbox"/>	CHORUS	<input type="checkbox"/>
Autre					
Nature précise des travaux réalisés et profil des fonctions:					
Appréciation générale :					
<input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE A UN RENOUVELLEMENT		<input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE A UN RENOUVELLEMENT			
		(rapport circonstancié ci-joint)			
Fait à		le		Signature	
PRISE DE CONNAISSANCE DE L'INTERESSE (E)					
Vu et pris connaissance :			OBSERVATIONS :		
Date :			Signature		

Original : à transmettre au Rectorat – DIEPAT- bureau 3.01 pour les contractuels administratifs et médico-sociaux - bureau 3.02 pour les contractuels de laboratoire, dès la fin du contrat, et en tout cas pour le 28 juin 2019.